

Les prédateurs



PREMIERE PARTIE

En 1988, après d'habiles manœuvres politiques, Loïk Le Floch-Prigent et son ami Alfred Sirven accèdent à la Présidence d'Elf. Ils découvrent une entreprise qui fonctionne grâce à des fonds opaques : en échange du maintien des droits d'exploitation du pétrole, Elf rémunère aussi grassement que discrètement les dirigeants des pays africains. Avec la complicité tacite de François Mitterrand, et en vue d'éventuels intérêts politiques et personnels, la nouvelle équipe prend le contrôle de la caisse noire. En quelques mois, Alfred Sirven, Loïk Le Floch-Prigent et son épouse Fatima Belaïd s'enrichissent au-delà de ce qu'ils auraient pu imaginer.

SECONDE PARTIE

En 1993, à peine nommé par Edouard Balladur à la tête d'Elf, Philippe Jaffré porte plainte contre Loïk Le Floch-Prigent pour se désolidariser des abus qui ont eu cours sous la présidence de son prédécesseur. Dans le même temps, on confie à la juge Eva Joly l'instruction d'une information judiciaire sur Elf pour « abus de biens sociaux, abus de confiance, complicité et recel ». C'est le début d'une enquête longue et pénible, faite d'intimidations et de pressions au plus haut de l'Etat, qui conduira dix ans plus tard au procès du plus grand scandale politico-financier jamais mis à jour en France.

Générique

Réalisateur

Lucas Belvaux

Scénariste

un scénario de Jacques Maillot

Collaboration à l'écriture

Matthieu Aron

Compositeur

Riccardo Del Fra

Interprètes

Nicole Garcia, Claude Brasseur, Aladin Reibel, Philippe Nahon, Nadia Kibout

Caractéristiques**Copyright**

2007

Diffuseur

Canal Plus

Distribution internationale

Carrere DA